

Association C du Vent

Dourguelen
29380 Bannalec

Marie-George Buffet
2 place du Colonel-Fabien
75167 PARIS Cédex 19

Bannalec, le 23 novembre 2006

Madame,

Suite à votre lettre du 13 Novembre 2006, nous vous remercions de votre réponse relativement détaillée nous donnant la position globale du Parti Communiste Français sur la question énergétique et sur l'éolien industriel.

Nous vous faisons part de nos remarques point par point afin d'approfondir ce débat sur les technologies qui, nous sommes absolument d'accords avec vous, est crucial pour l'avenir de notre planète et de nos enfants.

1. Fournir une énergie sûre, propre et durable à l'ensemble de l'humanité.

Comment peut-on encore qualifier de Développement durable le projet français d'installer 13500MW d'éolien industriel d'ici 2010, pour les raisons suivantes :

- Coût : environ 23 milliards d'Euros supportés par les contribuables,
- Production : seulement 4% de l'électricité consommée,
- Pollution : réduction de 0,2 % (au mieux) des émissions de gaz à effet de serre en France
- Des milliers de Km2 de paysages encore préservés, dénaturés
- Aucune probabilité de remplacer la moindre centrale nucléaire, ni thermique,
- Programme utopique et pharaonique décidé par l'état reposant sur une technologie très controversée sur bien des aspects par de nombreux experts et dans plusieurs rapports officiels dont :

– *Septembre 2003 : Rapport des Sages au ministre Nicole Fontaine – Débat national sur l'énergie.*

– *Mars 2006 : Rapport parlementaire Bataille-Birraux – Séquestration du CO2*

– *Mars 2006 : Audition de la Commission de Régulation de l'Energie par le parlement*

– *Avril 2006 : Rapport de l'Académie Nationale de Médecine*

– *Juin 2006 : Rapport d'information 436 du Sénat – Energies locales.*

Après analyse sérieuse, l'**éolien** industriel français se révèle être un **monstrueux scandale financier et écologique** qui, quand il éclatera, dégoûtera probablement beaucoup de citoyens déjà très difficiles à mobiliser pour acquiescer de simples gestes éco-citoyens en faveur de la planète.

Nous sommes révoltés par le fait que l'Etat fasse le terreau des charlatans du vent, qui s'enrichissent abusivement en exploitant la candeur des français vis-à-vis des énergies renouvelables, et la cupidité de certains élus locaux et/ ou propriétaires terriens.

Nous exhortons vivement l'Etat à tout mettre en œuvre pour repositionner l'enveloppe budgétaire correspondant à l'éolien industriel parfaitement inutile, sur des actions qui permettraient de réelles diminutions de nos émissions de gaz à effet de serre : premièrement en incitant vivement à faire des économies d'énergie, et deuxièmement en développant des technologies validées comme les biocarburants ou la biomasse.

2. Réduire l'utilisation des énergies d'origine fossile

Voilà un point sur lequel nous sommes totalement d'accord avec le Parti Communiste : l'éolien industriel n'est pas une solution pour diminuer les émissions de CO2 puisqu'il induit le recours aux centrales thermiques pour assurer la continuité de service auprès des consommateurs. Pour preuve : l'Allemagne possède le plus grand parc éolien du monde, et le Danemark présente la plus forte proportion mondiale d'éolien dans son mixte électrique, ces deux pays sont parmi les champions d'Europe des émissions de CO2 émis par habitants. Paradoxe : la réalisation du projet français d'installer 13500 MW d'éolien industriel gâterait l'un des meilleurs résultats actuels en Europe en terme d'émissions de gaz à effet de serre !

3. Nous pensons que l'humanité aura besoin de toutes les énergies non productrices de gaz à effet de serre et que l'ensemble des énergies renouvelables sera nécessaire.

Aujourd'hui, personne ne peut décemment être contre le développement d'un « bouquet énergétique » favorisant les vraies énergies renouvelables (EnR). Cependant est-il sain de faire croire que ces énergies renouvelables vont « sauver » notre civilisation alors qu'elle est encore basée sur une consommation importante d'énergie d'origine fossile et nucléaire ? L'ensemble de l'éolien industriel est très représentatif de ce problème d'échelle : si le projet de l'Etat d'installer 13500 MW éolien se réalisait, cela couvrirait simplement 4 à 6% des besoins électriques Français (en supposant que l'électricité éolienne industrielle soit maîtrisable) : le Danemark ne parvient qu'à consommer seulement 1/10^{ème} de son électricité éolienne industrielle, le reste devant être bradé aux pays voisins en raison de l'intermittence et de l'imprévisibilité du vent et de l'impossibilité de stocker de grandes quantités d'électricité.

Ne serait-il pas plus judicieux de miser en priorité sur toutes les techniques d'économie d'énergie et sur la création d'un organisme national de R&D et de validation de nouvelles technologies de production et d'économie d'énergie, avant de faire d'énormes investissements hasardeux ?

Un bouquet énergétique comportant de l'éolien : Oui, si ces éoliennes sont en autoconsommation. Non, si ce sont des éoliennes industrielles. En effet, ces dernières sont basées sur une technologie présentant de graves défauts lorsqu'on les considère dans la globalité du système de production et de distribution électrique française :

-lorsqu'il y a des épisodes venteux, les éoliennes industrielles injectent dans le réseau des quantités d'électricité très variables d'une minute à l'autre. Pour préserver l'intégrité du système, il faut donc réguler le réseau en permanence. Or, la seule solution d'électricité capable de compenser aussi vite les incessantes variations induites par l'éolien provient de l'hydraulique. Résultat : une grande partie de l'électricité éolienne ne fait que remplacer celle provenant de... l'hydraulique, une énergie déjà (vraiment) renouvelable.

En effet les centrales thermiques françaises ne peuvent au mieux combler les variations électriques qu'à l'échelle de la journée.

- Lorsqu'il n'y a pas de vent, ce sont des centrales thermiques qui assurent la continuité de service auprès des usagers et qui induisent une consommation d'énergies fossiles avec émissions de CO2 supplémentaires. Les éoliennes industrielles ne fonctionnant à leur puissance nominale qu'en moyenne 2000 heures/an en France, il faut faire tourner des centrales thermiques de même puissance nominale à hauteur de 6760 heures/an pour assurer une production annuelle continue.

Nous demandons à nos élus d'engager des moyens et des fonds publics sur des projets qui seraient indiscutablement au service du développement social, économique et environnemental de notre région. L'aide au développement des énergies renouvelables encore trop délaissée, comme la biomasse, la géothermie ou les essences vertes.

En particulier notre région possède des agriculteurs performants, de bonnes terres pour la culture de colza. Il semble évident que face à l'inexorable hausse du pétrole, des usines de production de bio éthanol seraient vite rentables et pourvoyeuses d'emplois directs et indirects (des exemples concrets existent déjà dans le monde) .

4. Procédure de consultation de la population sur ces questions

Nous avons la même vision idyllique de la démocratie participative que le Parti Communiste Français. Malheureusement dans le cas de l'éolien industriel, au sein de nos 350 associations réparties en France nous sommes très loin de la vivre. Nous vous invitons à visiter nos communes rurales pour le constater. Les projets sont menés dans l'ombre parfois pendant plusieurs années et les habitants ne les découvrent souvent que par hasard. Les maires et/ ou conseillers municipaux (ou certains membres de leurs familles) sont très souvent parmi les propriétaires qui vont bénéficier de confortables rentes financières pour l'accueil d'éoliennes sur leurs terrains. Les mandats électoraux se confondent avec des intérêts privés. Lorsqu'un particulier ou l'une de nos associations demande en mairie les dossiers et études liés aux projets éoliens, ils sont systématiquement refusés : même les recours administratifs pour les obtenir n'aboutissent que très rarement. Les référendum consultatifs réclamés par nos associations ne sont quasiment jamais organisés par les maires. Les permis de construire sont examinés et autorisés par des Préfets qui ont reçu ordre par circulaires ministérielles d'assurer le déploiement éolien en France : ils sont donc juge et partie. Résultat : l'éolien industriel sème de véritables zizanies dans nos villages où l'argent a raison des plus anciennes amitiés et fait fi de toutes considérations de bon sens.

Au regard de ces précisions, le Parti Communiste Français pense-t-il toujours que l'éolien industriel à sa place dans le bouquet énergétique favorisant les EnR ?

Par ailleurs vous avez omis de joindre à votre courrier le texte de votre intervention à l'assemblée nationale sur la question énergétique le 14 juin dernier. Merci de bien vouloir nous la faire parvenir.

Restant à votre disposition,

Recevez, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe Fatras

Président Association C du Vent